ONF-Boisement en forêt communale de Ceillac

Référence externe
ds 11380711

Méthode
Boisement

Date de labellisation
26-06-2023 09:20:55

Région administrative
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pourcentage de financement
100%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
524

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
26-06-2026 04:00:13

Type
Projet individuel

Créé le
21-03-2023 13:58:00

Description succincte
Boisement sur 5,1 ha de la forêt communale de Ceillac suite à un incendie en 2000. Le projet est situé en zone de montagne. Il est constitué de plusieurs entités à boiser, chacune de surface supérieure à 0,5 ha, ciblant les terrains les plus favorables. L'essence plantée sera le mélèze d'Europe. Des protections individuelles contre le gibier seront installées. L'objectif est de reconstituer progressivement la forêt communale incendiée sur 30 ha et de recréer un écosystème forestier pleinement fonctionnel . Le projet contribue également à la maîtrise des aléas naturels.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	8
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	33
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	100
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Mélèze d'Europe

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	524
Stockage produits	0
Substitution	0

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Compagnie des Alpes - Domaines skiables	100	https://www.compagniedesalpes.com/